

Communiqué de presse

Berne, 11 février 2009

L'usam au sujet du paquet conjoncturel: oui aux commandes publiques - non à la stabilisation structurelle

L'union suisse des arts et métiers usam approuve avec réserves les mesures décidées aujourd'hui par le Conseil fédéral visant à soutenir la conjoncture en Suisse. L'usam se pose la question du bien-fondé de la prolongation à 18 mois de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail.

L'usam - plus grande organisation économique de notre pays et organisation faïtière des PME suisses – se pose la question du bien-fondé de la prolongation de 12 à 18 mois de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail. L'efficacité des réductions d'horaire de travail n'a jamais pu être démontrée de manière probante. Des recherches de l'institut statistique KOF de l'EPF de Zürich arrivent au contraire à la conclusion que les entreprises qui introduisent des réductions d'horaire finissent par devoir licencier davantage encore de leurs employés. Selon l'usam, cette mesure reflète une politique de stabilisation structurelle sans effet. Ce n'est ni dans l'intérêt de la place économique suisse ni dans celui de l'économie prospère des PME.

En revanche, l'usam soutient la compensation plus rapide des effets de la progression à froid, laquelle doit être mise en œuvre pour l'année fiscale 2010 déjà. Sous l'angle de la politique conjoncturelle, cette mesure a des effets stabilisateurs à court comme à long terme. De même, l'affectation du volant résultant du frein à l'endettement pour 2009, soit près de 700 millions de francs, pour des commandes publiques est saluée par l'usam. Il est important que ces investissements se fassent encore dans l'année en cours.

Le Conseil fédéral résiste à une tentative de politique opportuniste et populiste

L'usam constate avec satisfaction que le Conseil fédéral n'a pas cédé aux sirènes du populisme à 4 sous. En particulier, il résiste à un activisme aveugle et renonce – ne suivant pas les revendications de la gauche – à ficeler un programme conjoncturel à coups de milliards peu voire par ciblé et surtout sans effets. L'usam continuera de s'opposer à toutes mesures qui entraîneront une augmentation de la quote-part de l'Etat, laquelle ne ferait que de restreindre la marge de manœuvre entrepreneuriale nécessaire à une reprise économique.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, Tel. 031 380 14 20, Mobile 079 285 47 09

Rudolf Horber, chef économiste, Tel. 031 380 14 34, Mobile 078 813 65 85

Numéro 1 des PME suisses: organisation faïtière des petites et moyennes entreprises, l'usam représente 280 associations et quelque 300 000 PME